



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **SR Production Sàrl**, de siège social à, **1963 Vétroz**
2. Déclaration de faillite: 13.07.2012
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 09.09.2012
5. Remarques: La procédure susmentionnée, ouverte par décision du Tribunal d'Hérens et Conthey du 13 juillet 2012, sera liquidée en la forme sommaire (art. 231 LP) selon prononcé du 3 août 2012.
Délai pour les productions et revendications : 1 mois dès la présente publication.
Les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de s'annoncer et/ou mettre les biens à la disposition de l'office dans ce même délai sous peine de droit (art. 324 CP).

Office des faillites du district de Conthey
R. Vergère, préposé
1963 Vétroz

00799723

